



Bien Vivre en Bretagne Romantique

## Rapport d'activités 2024



# Sommaire

|   |    |
|---|----|
| Préambule   | 3  |
| Un projet, une philosophie                              | 3  |
| Une gouvernance citoyenne                               | 3  |
| Chiffres clés   | 4  |
| <br>  |    |
| 1) Actions autour de l'alimentation                     | 4  |
| A.Le marché ambulant                                    | 4  |
| B.Opérations de sensibilisation avec des partenaires    | 6  |
| C.Participation à l'enquête publique menée dans le<br>7 |    |
| cadre du Plan Alimentaire Territorial                   |    |
| <br>  |    |
| 2) Le tiers lieu agri-culturel                          | 8  |
| 3) La Grande Traversée de Bretagne Romantique           | 15 |
| 4) Opérations événementielles                           | 17 |
| 5) Communication et sensibilisation                     | 22 |
| 6) Partenaires, financeurs et distinctions              | 23 |

# Préambule

## Un projet, une philosophie

L'objectif de l'association "Bien Vivre en Bretagne Romantique", créée en août 2020, est de déployer le "Bien Vivre" à l'échelle de la Bretagne romantique en s'appuyant sur les quatre axes suivants:

- Participer à la sensibilisation autour de la production alimentaire locale , de qualité et de la souveraineté alimentaire
- Favoriser l'interconnaissance, la rencontre, le lien social et le plaisir de faire ensemble ainsi que la connaissance de nos milieux
- Sensibiliser la population à la diversité et la richesse de nos milieux de vie, environnements naturels, faune, flore et enjeux de l'air et de l'eau.
- Favoriser l'ancrage territorial via le Tiers lieu agri-culturel des Serres

Pour en savoir plus :

<https://www.bvbr.org/a-propos/>

## Une gouvernance citoyenne

Pour garantir la dimension citoyenne, le projet général est piloté par un conseil d'administration, composé de 11 membres, qui travaillent de façon rapprochée via un outil numérique et une réunion mensuelle.

En 2024, 5 commissions sont actuellement en charge de piloter l'ensemble des projets :

- Commission rédactionnelle
- Commission nature & rando
- Commission alimentation
- Commission programmation/animation
- Commission jardin & aménagement

Pour compléter cette organisation, des groupes de travail transversaux aux commissions sont mis en place. Et enfin, le montage des appels à projets est assuré par des groupes de travail spécifiques..

L'acquisition en 2022 d'un ensemble foncier agricole détenu sous forme coopérative a permis petit à petit à l'association d'ancrer ses actions et se projeter dans l'avenir par l'exploitation du potentiel des lieux. La dimension foncière est donc administrée par une SCIC, même si la gestion quotidienne jusqu'à ce jour a été déléguée à l'association.

Cette mobilisation est accompagnée et amplifiée par une équipe salariée :

- Mission alimentation et gestion du marché ambulant (mi-temps CDI, BVBR)
- Mission d'entretien des lieux et coordination projet agricole avec le recrutement d'un ouvrier agricole en mars 2025 (mi-temps salarié, SCIC Les Serres)

Pour en savoir plus : <https://www.bvbr.org/lequipe/>

# Chiffres clés

119 adhérents en 2024 – 56 membres actifs – 10709 membres au groupe d'entraide sur Facebook (mai 2025) – 1 marché ambulant hebdomadaire depuis novembre 2020 – 11 communes desservies réparties sur le territoire - 38 producteurs et artisans locaux - 42 Marchés Ambulants - 1020 commandes passées - 13100 articles achetés - Panier moyen 45 € - 40 portraits de producteurs et/ou créateurs locaux sur le portail du site internet : [www.bvbr.org](http://www.bvbr.org)

1 emploi à temps partiel - Une lettre hebdo transmise à 600 personnes (transformée en gazette mensuelle à partir de septembre 2024)

## 1) Actions autour de l'alimentation

### A. Le marché ambulant

Le marché ambulant est un outil d'entraide qui fédère un réseau de 40 producteurs locaux. Il permet leur mise en relation avec les consommateurs en centralisant l'offre sur un site de commande en ligne dédié ([www.bvbr.org/marche-ambulant/](http://www.bvbr.org/marche-ambulant/)), en animant la communication et en organisant la collecte et la distribution hebdomadaires vers 11 communes du territoire.

Le marché ambulant vise à favoriser l'interconnaissance entre les producteurs locaux et à donner de la visibilité à la production locale et à ses acteurs, notamment grâce aux évènements et aux portraits de producteurs disponibles sur le portail et diffusés via les réseaux sociaux.

Les piliers du marché ambulant :

- un site internet permettant aux producteurs de gérer leur boutique en ligne et aux habitants de commander
- Une personne à 0,5 ETP chargée de la coordination et de l'organisation du Marché Ambulant, assisté par une trentaine de bénévoles impliqués à hauteur de 760 heures de bénévolat en moyenne par an qui se répartissent entre la gestion des plannings, l'entretien des locaux et du matériel, la préparation des commandes, la livraison des produits sans oublier la comptabilité.
- Chaque semaine : 12 habitants mobilisés (site internet, préparation des documents, préparation de la salle, réception des livraisons, tri des paniers, livraison, gestion des stocks, SAV, comptabilité, réunions de commissions, etc...) soit 25 h hebdomadaires de bénévolat minimum (1050 h annuelles)
- 11 points dépôts répartis sur le territoire

Malgré l'énergie mise en œuvre par l'association et les équipes bénévoles coordonnées par un salarié, le marché ambulant n'a pas encore atteint l'équilibre. Face à ce constat, l'association met tout en œuvre pour rendre le marché ambulant viable sur le long terme. Un CA extraordinaire a été organisé en mai 2024, réunissant une trentaine de personnes autour d'une réflexion sur l'avenir du marché ambulant.

Afin d'adapter l'offre au plus près des besoins et de la réalité du territoire, une enquête a été lancée en septembre 2024 auprès de l'ensemble des 500 foyers ayant commandé au moins une fois depuis sa création ainsi que tous les producteurs et productrices impliqués. Cette enquête a été riche en enseignements et confirme la légitimité d'un système de commande permettant de rendre accessible la production locale au plus grand nombre :

- Les consommateurs veulent du local, de la qualité, des produits frais de saison
- Les marchés et les magasins à la ferme ne suffisent pas à faire vivre tous les producteurs
- La mobilité est un enjeu crucial sur un territoire rural comme la Bretagne Romantique. Permettre l'accès du plus grand nombre à la production locale grâce à des commandes centralisées et en organisant l'acheminement des produits au plus près des consommateurs contribue à un système vertueux en faveur du climat et de l'environnement.
- La mise en commun participe au maillage, et donc à la robustesse du tissu social local

Suite à ces deux consultations citoyennes, il a été décidé de :

- Diversifier l'offre de produits locaux en introduisant notamment des fruits et des plats préparés
- Créer de nouveaux points dépôts pour desservir l'ensemble du territoire (ouverture de points dépôt à la Chapelle-aux-Filtzméens et Cardroc)
- Pour limiter les "oublis", des relances email et sms ponctuelles ont été envoyées
- Campagne de flying dans les boîtes aux lettres et rencontre des habitants

D'autre part, dès la fin de l'année 2024, une réflexion a été menée pour ouvrir les produits du marché aux salariés d'entreprises du territoire.

Sur la forme, le Marché Ambulant n'a jamais été vraiment figé et n'a pas vocation à l'être. C'est un outil d'entraide évolutif qui a été pensé pour s'adapter au mieux aux besoins des habitants de notre territoire la Bretagne Romantique. Il est au service des producteurs et artisans locaux dans la mise en relation avec les consommateurs en centralisant les demandes, les offres et en assurant une distribution la plus large possible.

Il est à noter que face aux difficultés d'équilibre du marché, la Communauté de Communes a décidé de soutenir le marché ambulant en octroyant un soutien financier ponctuel de 4000 euros.

Plus d'infos :

<https://www.bvbr.org/le-marche-ambulant-b-v-b-r/>

## **B. Opérations de sensibilisation avec des partenaires**

Outre les évènements ouverts au public cités dans la partie dédiée (Voir Opérations événementielles à destination du grand public), plusieurs opérations de sensibilisation ont été organisées depuis janvier 2024.

- Les paniers garnis**

BVBR élabore des paniers composés de produits locaux, qui sont ensuite proposés à la vente aux entreprises, établissements publics et aux communes du territoire. Nous ciblons, entre autres, les comités d'entreprises permettant de sensibiliser les salariés.

Cette action permet non seulement de valoriser les producteurs du marché ambulant ayant parfois des modèles économiques fragiles mais aussi de faire la promotion d'une alimentation locale. A titre d'exemple, la communauté de communes de Bretagne Romantique a offert à ses salariés les plus exemplaires en termes de mobilité des paniers garnis préparés avec soin par BVBR.

- Actions de sensibilisation en direction de la jeunesse**

Des ateliers de sensibilisation ont été organisés par l'animateur nature de l'association, avec le soutien d'une équipe de bénévoles et la collaboration d'Artoutaï Productions. Ces ateliers avaient pour objectif de faire découvrir aux jeunes d'Anim6 et de Dibaot, une structure d'accueil pour enfants de 6 à 20 ans présentant des Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) et déficit intellectuel, les techniques "de la graine à l'assiette".

Quelques exemples d'ateliers : Ecriture poétique animé par La Compagnie Quignon sur Rue, semis et plantations, papier graines, mandalas végétaux, jardinage, haies de Benje, création d'un composteur...etc.



Plus d'infos :

<https://www.bvbr.org/un-parcours-de-sensibilisation-a-la-production-et-a-lalimentation-locale-pour-les-ados/>

<https://www.bvbr.org/jai-faim-de-jardiner-ateliers-de-la-graine-a-lassiette/>

### • Buffets et repas

Les citoyens membres de l'association BVBR sont régulièrement sollicités pour la composition de buffets de dégustation de produits locaux ainsi que pour la préparation de repas à partir de produits issus de notre terroir. Pour cela, nous faisons une fois de plus appel à notre réseau de producteurs qui sont systématiquement mis à l'honneur lors des événements concernés.

- 14 avril : Buvette de l'événement de fil en aiguille #3 d'Artoutaï (Espace Ille-et-Donac à Tinténiac)
- 14 juin : Guinguette (AG + Concert des Malouiniers)
- 19 juillet : Guinguette (Spectacle "les vies de Cyril")
- 31 août : Buffet de produit locaux du Comice agricole de Lanigan
- 27 septembre : Soirée guinguette Moonlight Carrousel
- 26 octobre : Le grand déballage des Serres > "De la graine à l'assiette" + Marché de producteurs
- 19 décembre : Buffet de Noël à l'attention des collaborateurs de la CCBR (50 personnes)

## C. Participation à l'enquête publique menée dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial

Initiés par les États Généraux de l'Alimentation, les Projets Agricoles et Alimentaires Territoriaux ont comme objectif d'élaborer un état des lieux des habitudes

alimentaires du territoire, d'effectuer un diagnostic des potentialités de production afin de proposer des pistes de relocalisation. La Communauté de communes de Bretagne Romantique est labellisée pour mener ce projet sur le territoire durant 3 ans.

Le thème de l'alimentation "de la graine à l'assiette" est le sujet de prédilection de Bien Vivre en Bretagne Romantique, qui en a fait son fer de lance depuis sa création. C'est donc tout naturellement que l'association a été sollicitée d'autant qu'elle a été financée par la DRAAF et l'ADEME pour que ses actions participent à la préfiguration d'un PAT.

BVBR a participé en initiant dès 2023 un rapport de préfiguration d'un Projet Alimentaire Territorial, finalisé en février 2024. Il est une synthèse de nos enquêtes, des enseignements et de notre expérience sur le terrain. En effet, ces 4 dernières années, nous avons œuvré à la sensibilisation des habitants du territoire de Bretagne Romantique aux bienfaits d'une production et consommation alimentaire locale.

De la même façon, nous avons mis notre dynamique citoyenne et du temps salarié au service de la grande enquête menée par la Communauté de Communes pour dresser le portrait des habitudes alimentaires des habitants du territoire . Pour cela nous avons coordonné une distribution de flyers sur les marchés du territoire ainsi qu'en sortie de grandes surfaces alimentaires mais aussi en diffusant l'information sur nos différents canaux de communication, permettant de récolter près de 1200 réponses sur les habitudes de consommation et façons de s'alimenter des habitants du territoire.

Les résultats du PAT sont accessibles sur le site de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique :

<https://bretagneromantique.fr/projet-agricole-et-alimentaire-territorial/>

## 2) Le tiers lieu agri-culturel

### • Le tiers lieu fait peau neuve

2024 est l'année du changement du lieu et de sa mise en conformité pour y accueillir nos activités et du public.

Ainsi, nous avons effectué les démarches et les transformations nécessaires pour que les espaces extérieurs et une serre soit ERP (établissement recevant du public). Nous avons également mis au normes anti-incendies l'ensemble des espaces intérieurs avec bornes incendies, information d'évacuations etc..

Enfin, les travaux d'aménagements nous ont permis de prolonger la collaboration initiée avec le CPSA (Centre de Promotion Sociale et Agricole)

\* Travaux de terrassement des zones de circulation, préparation des massifs et design paysager de l'accueil

\* Réalisation de mobilier guinguette

\* Ebauche des perspectives à travers un projet de plantation des massifs et d'une collaboration autour de notre activité de maraîchage solidaire.

Nous avons rénové le hangar en effectuant des travaux importants sur la charpente et l'habillage extérieur, ce qui nous a permis de le rendre étanche, sécurisé et de l'aménager en un espace dédié à notre guinguette et à nos réceptions. Le hangar abrite également un garage pour le camion du marché et un local de stockage pour le matériel agricole.



## ● L'historique du projet

En 2022, Bien Vivre en Bretagne Romantique et Artoutaï Productions ont acquis les Serres de Launay. En juillet 2022, la SCIC "Les serres" voit officiellement le jour avec comme membres les fondateurs BVBR, Artoutaï productions et une personne privée (apporteur de fonds lors de l'acquisition). La structure est prête à se déployer.

Nous avons imaginé le tiers lieu autour de cinq pôles :

1. Un pôle "Lien social" avec un espace de convivialité, de débats et de pratiques
1. Un pôle culturel visant à proposer une programmation culturelle mais aussi des ateliers et des espaces de création et pratiques collaboratives
2. Un pôle agricole de production et transformation avec une vocation pédagogique
3. Un pôle alimentaire avec la distribution de la production locale et la valorisation des producteurs locaux
4. Un pôle "Valorisation du territoire" avec la découverte de la faune, la flore et du patrimoine naturel de la Bretagne Romantique



- **Dimension foncière et statut agricole**

Le Tiers Lieu “Les Serres” est un espace foncier agricole. C'est en cela qu'il est inspirant et c'est la raison pour laquelle nous l'avons acquis. Par son potentiel, il nous permet de déployer nos projets autour de l'alimentation et de la transformation. Nous pouvons y produire et développer des projets autour du partage des savoirs faire et des connaissances dans tout ce qui concerne la culture, le jardin, la connivence avec son milieu de vie.

L'affiliation à la MSA en 2023 a permis d'acquérir le statut agricole. Ce statut a ouvert la voie à l'aménagement des lieux avec des travaux de terrassement, d'aménagement des extérieurs et de rénovation de l'espace “guinguette”, et à l'embauche d'un salarié agricole.

- **Un lieu de pratique et d'expérimentation**

Le lieu est constitué de différents bâtiments, hangar, serres et d'un vaste terrain. Il permet de stocker du matériel, des produits du marché et de développer diverses activités autour de l'alimentation, du jardin, afin de sensibiliser les habitants du territoire sur les enjeux environnementaux et particulièrement sur la biodiversité.

A travers une démarche pédagogique innovante, le tiers lieu a l'ambition de devenir un lieu d'expérimentation ouvert aux écoles et organismes de formation impliqués sur ces thématiques.

Son plateau technique est composé de:



- Une Serre de 1200 m<sup>2</sup> disposant d'un système d'irrigation autonome puisé directement dans la nappe phréatique à 120m de profondeur.
- 3500 m<sup>2</sup> de terres dédiées au maraîchage et aux petits fruits ainsi que 2500 m<sup>2</sup> à destinés de l'agroforesterie
- Une Serre de 900 m<sup>2</sup>
- Une salle de 100 m<sup>2</sup> munie d'un vidéoprojecteur, des tables et des chaises.
- La guinguette adossée au hangar de 200 m<sup>2</sup> comme zone de convivialité

### • Un lieu coopératif

Le statut en SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) permet de fonctionner en coopérative citoyenne, ouverte à tous : individus, associations, partenaires, producteurs, institutions, collectivités, usagers, occupants... Tout un chacun, personne physique ou morale, peut devenir coopérateur et de ce fait, décideur au sein de la coopérative. Maintenant que les travaux et le statut des lieux permettent d'accueillir, notre souhait est de déployer plus largement cette dimension coopérative citoyenne pour l'administration du lieu.



Pour en savoir plus :

<https://www.bvbr.org/vous-prendrez-bien-une-part-des-serres-devenez-cooperateur-du-tiers-lieu-les-serres/>

- **Une dynamique citoyenne**

En janvier 2024, une journée est organisée pour réfléchir de façon collective à la gouvernance du tiers-lieu. L'objectif était d'impliquer les habitants à la fois sur les choix d'aménagement du lieu, sur leurs attentes spécifiques et sur les modalités de gouvernance du Tiers Lieu. Elle était animée par Bernat Giacomo du cabinet Conseil Développement, consultant spécialisé dans l'accompagnement des associations. Cette journée a rassemblé une trentaine de participants et a permis de consolider la gouvernance mise en place, en identifiant les fragilités et les leviers pour une meilleure prise en compte de la dynamique citoyenne.

- **Les projets agricoles**

Les différents projets menés à ce jour contribuent à favoriser l'accès à une alimentation saine et locale au plus grand nombre. Ils sensibilisent les habitants, y compris ceux qui en sont les plus éloignés, aux problématiques liées à l'environnement et au bien-vivre en général.

Le projet de ferme jardin pédagogique dans son ensemble est la brique maîtresse du projet de Tiers Lieu agri culturel Les Serres. Avec la création d'une ferme jardin pédagogique, il est le lieu physique qui permet de matérialiser nos activités de la graine à l'assiette. Encore en développement, la ferme jardin s'appuie aujourd'hui sur deux socles : les jardins partagés et le maraîchage solidaire.

- **Les jardins partagés**

Au printemps 2024, nous avons redécouvert le sol d'une des serres, resté bâché pendant 12 ans. Nous l'avons décompacté et enrichi en amendements. Après une phase de test et d'expérimentation visant à évaluer sa fertilité, des parcelles situées sous serre ont été proposées aux habitants du territoire à des tarifs très réduits, à partir de septembre, une fois la phase expérimentale achevée.

En 2024, 24 personnes ont loué des parcelles et se retrouvent régulièrement pour échanger autour de leurs pratiques dans un esprit de convivialité et de transmission de savoirs, de bonnes pratiques, contribuant ainsi au projet de ferme jardin avec une dimension d'intérêt général.

Un groupe de communication s'est constitué pour échanger des informations au jour le jour et fonctionne de manière collaborative. C'est ainsi qu'une véritable communauté de "jardipotes" a vu le jour.



### ○ **Le maraîchage solidaire**

Le projet initial était à l'origine de cultiver des agrumes et des légumineuses. Face aux challenges tant d'expertise, de temporalité et de financement pour lancer ce projet, nous l'avons transformé en un projet de maraîchage solidaire. C'est suite à nos échanges avec les Restos du Coeur, visant initialement à l'interconnaissance entre nos deux structures, que nous avons pris conscience de la nécessité absolue d'approvisionner les associations d'aide alimentaire en légumes frais dont elles sont dépourvues. C'est ainsi qu'a germé l'idée d'établir un partenariat visant à mettre à leur disposition la production maraîchère des Serres mise en œuvre par un salarié agricole recruté depuis.

Ce projet répond de manière concrète à la majorité de nos préoccupations citoyennes, tout en évitant les écueils que nous avions anticipés :

- Il constitue un outil pratique pour sensibiliser aux enjeux de la permaculture et de l'agroécologie, tout en permettant de développer des actions accessibles à tous les publics.
- Il prolonge naturellement notre démarche "de la graine à l'assiette".
- Il s'inscrit dans une logique de complémentarité, sans entrer en concurrence avec les producteurs locaux, que nous continuons par ailleurs à valoriser.
- Il renforce nos engagements en faveur de valeurs fondamentales : le lien social, l'ancrage territorial, l'entraide et la solidarité.

Au-delà de l'approvisionnement en légumes, l'objectif est d'associer peu à peu les bénéficiaires de l'aide alimentaire au travers de chantiers coopératifs ponctuels ou réguliers selon leurs disponibilités et leurs souhaits.

Dans une seconde phase de développement, nous visons à proposer des ateliers réguliers autour de "la graine à l'assiette" valorisant une alimentation saine et

accessible. Lesquels seraient initiés tout au long de l'année avec une volonté de mixer les publics.



### ● Un lieu de mixité sociale

De nombreux partenariats avec des structures sociales ont déjà été initiés au fil du temps permettant de toucher un public varié et nous comptons bien continuer à développer cette dimension : les plus jeunes avec Familles Rurales et leurs centres de loisirs, les adolescents avec ANIM'6, les apprenants et personnes en insertion professionnelle avec PRISME, les personnes en situation d'apprentissage avec ECLIS ou le CPSA, tous deux centre de formation, les personnes défavorisées et isolées avec l'AFEL (centre social), les personnes en situation de handicap avec DIBAOT.

Nous constatons aujourd'hui un cloisonnement des publics entre eux. La vie aux serres et ses nombreuses activités permettent de réduire ces frontières fictives et de créer des passerelles entre les publics : étudiants, jeunes en décrochage, citoyens, bénévoles... autour des thématiques de la "graine à l'assiette".

En 2024, le partenariat avec le CPSA de Combourg (centre de formation agricole) s'est consolidé aux travers d'actions concrètes allant de l'organisation d'un appel à

projet pour la création d'un espace paysager jusqu'à la création de mobilier de jardin. Un accord de consortium entre le Tiers lieu Les Serres, le CPSA et BVBR est actuellement en réflexion dans le cadre du projet "DEFFINOV BRETAGNE Développement de la formation dans les tiers-lieux" mis en place par la Région Bretagne avec le soutien de l'Etat, dans le cadre du Pacte d'Investissement dans les compétences. L'objectif est le déploiement du projet : « Ferme jardin pédagogique: faire ensemble, faire autrement » impliquant chacune des structures engagées selon leurs compétences et champs d'actions respectifs. Il devrait être signé en 2025.

Plus d'infos :

<https://www.bvbr.org/une-journee-participative-riche-en-echanges/>

<https://www.bvbr.org/dessine-moi-un-tiers-lieu-le-28-janvier-aux-serres-a-quebriac/>

<https://www.bvbr.org/les-jardins-partages-sous-serres-cest-parti/>

<https://www.bvbr.org/vivre-et-cultiver-autrement-le-pari-de-laurent/>

### 3) La Grande Traversée de Bretagne Romantique

La Grande Traversée de Bretagne Romantique est le projet d'un circuit de randonnée au cœur de la Bretagne Romantique, de sa tête de bassin versant jusqu'aux contreforts des falaises de la Rance maritime. 335 km de sentiers en boucle relient un territoire tout en mettant en valeur l'extrême diversité de son patrimoine naturel : la biodiversité des milieux forestiers, des zones humides, des bocages, des étendues aquatiques, des landes granitiques et des cours d'eau. Au cœur de la grande traversée se place donc une envie de sensibiliser à la qualité de nos milieux de vie, à l'importance de la connexion et de la cohérence des milieux naturels et leur extrême richesse sur notre territoire.

La Grande Traversée de Bretagne Romantique représente 18 étapes à pied pour une moyenne de 18,6 km par randonnée. Ce parcours est également possible à VTT ou à cheval.

- **Une méthode participative et ouverte pour repérer : on randonne !**

Depuis quatre ans, nous proposons des randonnées de repérage ouvertes à tous. Elles permettent de tester les itinéraires envisagés, d'en évaluer la praticabilité et l'accessibilité, de recenser le patrimoine et les étapes remarquables, tout en affinant les parcours pour réduire au maximum les portions sur bitume.

A ce jour, 210 km et 11 étapes ont déjà été repérées en randonnée et validées. On compte à peine plus de 15 km de goudron, le reste étant du sentier, des chemins, de la voie verte, du chemin de halage ou des traverses agricoles ce qui est

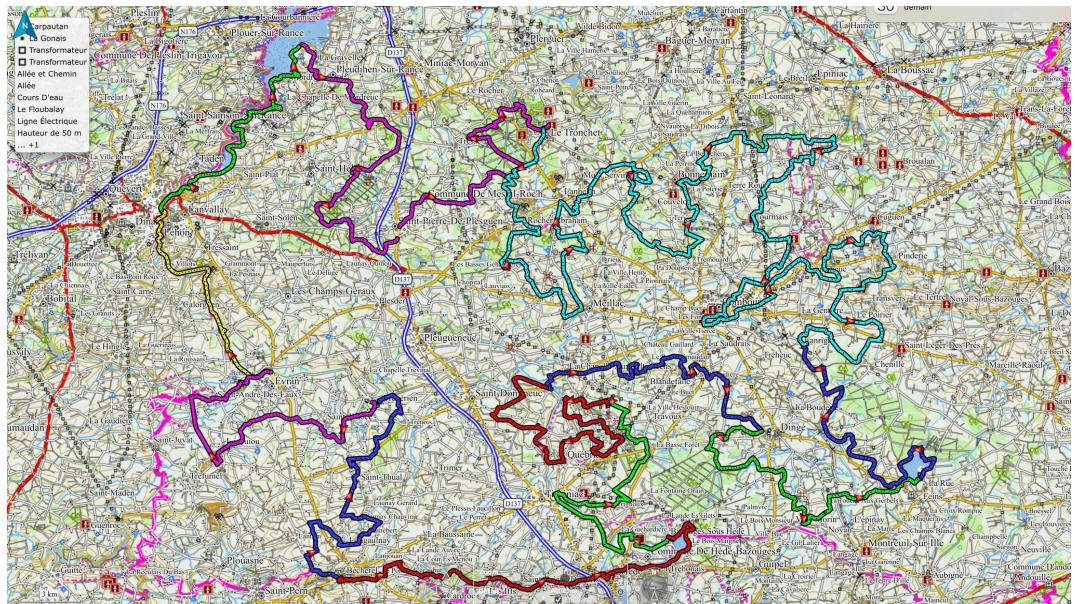
remarquable. Le challenge d'emprunter le moins de routes goudronnées et de ne pas en cumuler plus de 2km consécutive est quasiment atteint, puisqu'il y a moins de 10% de goudron sur la totalité du parcours, dont 2% à l'approche des bourgs et des villes.

Chacune des randonnées rassemble entre 20 et 30 personnes avec parfois des guides naturalistes. Au total, 95 personnes ont participé aux rando de repérage depuis 2021 dont une vingtaine de manière régulière depuis le lancement de la GTBR.



#### Randonnées organisées en 2024 :

- 3 mars Tréverien - Evran
- 16 juin Evran - Dinan
- 6 octobre Dinan-Pleudihen
- 3 novembre Pleudihen - Mesnil Roc'h
- 1er décembre Mesnil Roc'h - le Tronchet



- **Distinction**

En 2023, l'association a présenté ce projet dans le cadre du budget participatif organisé par le département d'Ille-et-Vilaine. Il a été le projet citoyen le plus soutenu sur le territoire du Pays de Saint-Malo. Grâce à un financement de 40 000 €, nous allons pouvoir engager plusieurs investissements pour développer la GTBR.

Pour en savoir plus :

<https://www.bvbr.org/g-t-b-r/>

## 4) Opérations événementielles

- **Janvier 2024 : journée citoyenne autour de la gouvernance du tiers lieu animée par Bernat Giacomo**



- Juin 2024 : inauguration de la guinguette et Assemblée générale ludique, festive et conviviale suivie d'un concert



- Juillet 2024 : soirée guinguette avec le spectacle « Les vies de Cyril »



- Août 2024 : participation au Comice agricole de Lanrigan avec un apéro-buffet de produits locaux



- Septembre : lancement des jardins partagés sous serres



- Septembre : soirée guinguette avec Moonlight Caroussel



- Octobre 2024 : organisation du Grand Déballage, un moment festif et culturel autour d'un marché de producteurs locaux avec une soupe collective à déguster lors d'un repas convivial en musique



## 5) Communication et sensibilisation

Dès mars 2020, le collectif BVBR a tissé des liens avec les habitants et les acteurs du territoire à travers un groupe sur les réseaux sociaux et un portail en ligne. Ce dernier permettait non seulement l'accès au marché ambulant, mais aussi la mise en valeur des acteurs locaux, notamment à travers des portraits de producteurs.

- **Communication interne**

Plusieurs outils de communication interne permettent de véhiculer les informations et de garantir une grande réactivité. Slack est l'outil principalement utilisé par les membres les plus actifs et/ou membres des commissions et groupes de travail soit une quarantaine de personnes.

Pour les besoins du marché ambulant plus chronophage en termes de mobilisation récurrente citoyenne, une personne en particulier s'assure que les besoins logistiques hebdomadaires soient couverts.

- **La lettre hebdo**

Une lettre-hebdo a été transmise chaque semaine à plus de 612 personnes (adhérents, bénévoles, élus) de janvier à août 2024 avec une rotation sur 4 thématiques : brin de culture, la lettre à croquer, vie de l'asso et parole citoyenne. A partir de septembre 2024, la lettre Hebdo devient la gazette mensuelle regroupant l'ensemble des thématiques citées précédemment.

L'objectif est d'informer de façon régulière sur les actualités de l'association et du tiers-lieu mais aussi de transmettre des informations, des tendances, dans le domaine culturel, de donner des astuces, conseils et recettes pour une alimentation saine et locale. Cette gazette est rédigée par une petite dizaine de personnes répartie sur les différentes thématiques en fonction de leur domaine de compétence.

<https://www.bvbr.org/category/gazette/>

- **Le portail “Bien Vivre en Bretagne Romantique”**

Le portail de BVBR ([www.bvbr.org](http://www.bvbr.org)) est la vitrine de l'association et de ses valeurs. Outre l'accès au marché ambulant et la présentation des activités de l'association, on y trouve un contenu rédactionnel visant à faire découvrir les acteurs locaux et les initiatives locales mais aussi à faire connaître les enjeux de l'environnement à l'échelle locale et de façon plus générale les atouts du territoire. La ligne éditoriale est celle de la valorisation du milieu de vie à travers le portrait de ceux qui l'habitent et l'incarnent.

L'équipe rédactionnelle est composée de 5 personnes.

Le site rencontre un vif succès puisque ont été dénombrées 55 945 visites depuis sa création en octobre 2020. A ce jour, nous comptons sur le portail plus de 271 articles.

Contenu rédactionnel :

- 57 portraits de producteurs et de créateurs locaux
- 55 articles sur BVBR, l'association, le tiers lieu, les événements
- Les lettres-hebo et gazettes
- Une quinzaine d'articles de sensibilisation
- Des suggestions de lectures, des recettes de cuisine...

<https://www.bvbr.org/>

### • **Le groupe Facebook**

Le groupe Facebook "Bien Vivre en Bretagne Romantique" a été créé dès mars 2020. L'objectif initial était de permettre les échanges entre les habitants du territoire à l'heure du confinement. Aujourd'hui, avec plus de 10 728 membres, c'est toujours l'esprit de solidarité qui prévaut. Échanges d'informations, bons plans, demandes de conseils ou échanges divers et variés, cet espace de communication à l'échelle du bassin de vie est un outil précieux pour les habitants, qui renforce le sentiment d'appartenance à un territoire et à sa communauté. Il a des règles de publications strictes pour conserver sa pertinence et 4 personnes en assurent la modération. C'est aussi un outil de communication extraordinaire pour l'association, avec cette audience potentielle de plus de 10 000 foyers sur un territoire de 35 000 habitants.

[Le groupe d'entraide facebook](#)

## 6) Partenaires, financeurs et distinctions

Différents partenaires ont permis à BVBR de développer son activité et de pouvoir se projeter dans l'ouverture de ses projets.

**En 2024**

- Participation de BVBR à la 1ère Rencontre régionale dédiée aux collectivités et aux tiers-lieux le 5 mars 2024, co organisé par la Préfecture de région, la Région Bretagne, Bretagne Tiers-Lieux, BRUDED et en partenariat avec la Banque des Territoires, la CRESS et Résovilles
- Travailler en partenariat avec les structures locales est un axe important de notre projet, vecteur de synergie et de complémentarité. Outre un partenariat privilégié avec Artoutaï Productions, de multiples partenariats se sont créés au fil du temps et des projets. De nouveaux partenaires intègrent petit à petit la dynamique amplifiée par notre ancrage.

Nos principaux partenaires en 2024 ont été :

- Anim'6
- [Artoutaï Productions](#)
- Bretagne Tiers lieux
- Bruded
- Commune de Tinténiac
- Commune de Lanigan
- Commune de Saint-Domineuc
- Communauté de Communes
- Crédit agricole
- CPSA
- Dibaot
- Familles Rurales
- Marmite et couverts
- Mesartpla
- Permaculture Vivre Autrement
- Prisme
- Producteurs du marché ambulant